

Comité de direction du 03 octobre 2023

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, David CABLAT, Claude CARCELLER, Pascal DELIEUZE, Chantal DUMAS, Ronny PONCE, Daniel JAUDON

Collège des socioprofessionnels : Lydie CARBOU, Elodie LEGER, Claude DESTAND, Jacques PROUGET, Isabelle du BOULLAY, Gaëlle JORAND, Bénédicte TOURNAY

Membres excusés :

Collège des élus : Thibaut BARRAL, Philippe LASSALVY, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Robert SIEGEL, Jean-François SOTO, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN, Béatrice FERNANDO, Bernard GOUZIN, Véronique NEIL, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Christian VILOING, José MARTINEZ, Martine BONNET, Jean-Marc ISURE, Marie-Hélène SANCHEZ, Jean-Pierre BERTOLINI

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Jeanne NICOLLET, Stéphane PANIER, Martin ROCH, Clotaire GAILLARD, François BOUDOU, Patrice COSTE, Isabelle DHOMBRES, Amélie DHURLABORDE, Guy de LAPOYADE, Thierry LANIESSE, Gérard SIMON

Techniciens présents : Fabienne Barrère-Ellul, Caroline Maury, Angéline Seylle, Swann Bourrel, Lucie Boudon

Le quorum est atteint la séance peut débuter.

Début de séance : 18h05

Le Président excuse le vice-président, Robert Siegel, qui lui donne procuration pour le vote des rapports.

- Vote du PV du Comité de Direction du 4 juillet 23 :

Aucune remarque spécifique

Approbation du PV à l'unanimité.





- **Rapport n°1 : DM n° 1 du budget principal 2023**

Présentation de l'ajustement du budget de l'office de tourisme et les transferts de ligne de crédit par la directrice, Mme Barrère-Ellul.

Cet ajustement du budget est justifié par l'augmentation des recettes du parking et de la billetterie de plus de 20 000 euros, un transfert de crédit est par ailleurs nécessaire pour financer les charges de personnel sur les animations qui ont souvent lieu les week-ends et en soirée et pour ajuster les investissements réalisés en matière de communication (achat d'art).

Vote du Rapport n° 1 :

Adopté à l'unanimité.

- **Rapport n° 2 : Les modifications de tarifs de l'Agence locale**

La directrice expose les raisons pour lesquelles il est important de reconsidérer les tarifs : notamment l'uniformisation des tarifs des visites guidées des villages proposés aux groupes de visiteurs ainsi que la non-augmentation des tarifs des produits Argileum depuis 2019.

Mr Amalou : A partir de quand ces tarifs vont-ils être appliqués ?

Mme Barrère-Ellul : Ces tarifs seront appliqués début 2024 et intégrés aux nouvelles brochures.

Mme Du Boullay : Avez-vous des réactions par rapport aux tarifs appliqués ?

Mme Barrère-Ellul : Non, les tarifs sont très raisonnables nous nous alignons, c'est une offre qui est profitable pour les groupes.

Mr Carceller : Aujourd'hui les groupes veulent des parcours plus intimistes, il faut tendre vers un accueil personnalisé, pour créer une meilleure relation avec le client, c'est pourquoi les tarifs doivent aussi être adapté pour les plus petits groupes notamment.

Vote du rapport n° 2 :

Adopté à l'unanimité.

- **Rapport n° 3 : Modification des tarifs billetterie et location Argileum**

Selon Mme Barrère-Ellul, les tarifs d'Argileum n'ont pas été modifié depuis 2019 et il faut les revoir à la hausse.

Mr Carceller : Par ailleurs, la fréquentation est en hausse sur Argileum, c'est un magnifique outil, avec une boutique proposant énormément de choix en terme de produits artisanaux, des ateliers mais aussi par son offre muséale.

Mme Barrère-Ellul : Les ateliers sont toujours complets, ce qui donne une raison de plus d'augmenter les tarifs.

Mr Delieuze : A Saint-Jean-de-Fos, nous constatons que de plus en plus de monde font halte dans le village, et tout le monde en profite, les commerçants, les restaurateurs, les artisans. Argileum profite donc également de cette aubaine. Les outils pour rendre attractif le village sont une réussite.

Vote du rapport n° 3 :

Voté à l'unanimité

- **Rapport n° 4 : Gratification de fin d'année du personnel de l'Office de Tourisme Intercommunal**

La directrice expose la volonté de mettre en place une gratification pour tout le personnel sauf les saisonniers de l'Office de tourisme.

Mr Ponce : Tout travail mérite d'être gratifié, l'OTI mérite vraiment la gratification, car ils contribuent aussi à l'image de l'accueil.

Mr Carceller : le personnel est méritant, notamment avec l'acquisition récente de la marque qualité tourisme. L'Office est l'image qui est renvoyée du territoire, avec beaucoup d'heures effectuées pour cela. Par exemple récemment, ils se sont investis dans un projet de refonte de la photothèque, qui est un projet très important pour faire rayonner la destination par la communication.

Mme Barrère-Ellul : Cette reprise de l'iconographie était nécessaire, nous avons également fait la refonte de notre site internet ce qui nous a mené à la conclusion effectivement qu'il nous manquait des photos pour mieux communiquer.

Mme Du Boullay : Nous avons cependant de moins en moins de brochures papier, c'est dommage, on a dû mal à exprimer la destination à nos clients sans support.

Mme Barrère-Ellul : C'est justement pour sortir plus de brochure que nous prenons ces photos, pour faire des carnets de voyage pour illustrer notre territoire. Nous allons bientôt sortir une carte du pays avec les points d'intérêt et un magazine de destination à la fin de l'année.

Vote du rapport n° 4 :

Voté à l'unanimité

- **Rapport n° 5 : Mise à jour des régies**

La directrice tient à remercier le personnel OTI qui se présente pour être régisseur. En effet, être régisseur est une responsabilité forte et demande beaucoup d'attention également. Et malheureusement, il n'est pas possible de s'offrir les services d'un collecteur de fond pour le moment, car cela est très coûteux.

Le président soutient ce propos en ajoutant que les recettes du parking sont très importantes et c'est donc délicat d'être régisseur dans ce cas, il salue le travail correctement accomplis des régisseurs.

Vote du rapport n° 5 :

Voté à l'unanimité

- **Rapport n° 6 : Tarification de l'occupation des espaces du site du pont du Diable gérés par l'OTI**

Le président indique que désormais pour tout tournage ou shooting à intention commerciale, une participation financière sera désormais demandée, cette initiative est prise la suite d'un benchmark sur d'autres territoires qui font déjà payer une redevance à cet effet.

Mr Amalou : Ces redevances n'existaient pas jusqu'à présent ?

Mme Barrere-Ellul : Non, c'est un principe de tarif de base que nous souhaitons mettre en place au moins pour référence, mais cela est toujours négociable selon le projet. Le reversement aux associations responsables du site et pratiquant un travail de sensibilisation auprès du grand public nous paraît être une bonne démarche bien que ponctuelle. Ces redevances seront reversées à l'OTI.

Mr Carceller : Oui, le travail de ces associations est très important sur le site surtout au niveau de la sensibilisation, ils méritent donc ce reversement.

Mme Barrere-Ellul : Il y a par ailleurs des sociétés aujourd'hui qui proposent des offres de bivouac sur notre site protégé.

Mme Du Boullay : Comment les contrôlez-vous ?

Mme Barrere-Ellul : Nous les trouvons petit à petit via internet et aussi grâce à la gendarmerie.

Mr Carceller : Nous sommes de plus en plus sollicités par des entreprises qui font venir des groupes avec un nombre de personnes important sur notre site, c'est à nous d'y mettre un cadre pour éviter les débordements. Bien sûr, le tournage de film est intéressant et mettre des tarifs peut être un frein, mais c'est aussi intéressant de le faire payer.

Mme Maury : Attention cependant pour précision, l'Office de Tourisme n'est gestionnaire que dans la limite de ces espaces d'accueil, pour le pont du diable, c'est le service compétent qui est concerné, selon la demande, la CCVH devra débattre.

Mr Delieuze : Est-ce que l'on complétera cette demande ou non avec des autorisations à faire en mairie ?

Mme Maury : Il faut discuter de ce point-là avec la commission Tourisme/APN, pour la privatisation d'un Espace public et les raisons pour lesquelles nous pouvons accepter l'occupation de ces espaces, si deux communes sont concernées il faudra peut-être délibérer entre les deux communes.

Mr Delieuze : Dans les tarifs, la journée ne comprend pas la nuit ?

Mr Carceller : Non car il y a des personnes qui veulent payer uniquement pour la nuit

Mr Delieuze : Donc ceux qui veulent la journée plus la nuit devront payer en plus ? Cela fait beaucoup.

Mr Carceller : N'oubliez pas non plus que c'est un tarif de cadrage il peut donc être modifié en fonction du projet.

Mme Barrere-Ellul : Un tournage de film c'est aussi du temps pour l'Office car nous les aidons à organiser leur venue. Nous y voyons un impact économique intéressant car l'équipe est logée et nourrie sur le territoire.

Vote du rapport n° 6 :

Voté à l'unanimité

- **Rapport n° 7 : Animations d'automne à la Maison du Grand Site et nouveaux tarifs**

Présentation du rapport par Lucie Boudon, référente de la Maison du Grand Site.

Mme Du Boullay : Toutes ces animations auront donc lieu à la MDS ?

Mme Boudon : Oui, et le parking sera gratuit, c'est une première nous verrons comment cela se passe cette année.

Mme Du Boullay : Et pour la communication comment cela se passe ?

Mme Seylle : Une stagiaire du lycée de Lodève travaille sur une brochure actuellement pour communiquer en amont.

Mme Barrère-Ellul : Des posts seront également fait régulièrement sur les réseaux sociaux. L'idée est venue de la fermeture de la brasserie, pour tout de même animer le site avec les vacances scolaire, Mme Boudon s'est lancé dans un programme ambitieux, avec des partenaires très impliqués dans l'idée et force de proposition. Un bilan vous sera fait par après.

Mr Carceller : Par ailleurs, la saisonnalité s'étend, c'est l'occasion pour le pont du diable d'accueillir du public en automne, nous voulons une offre adaptée pour cela, faire venir les gens en dehors de la période chaude et de répondre à cette demande grandissante.

Mme Du Boullay : Je remarque en tant que professionnelle effectivement que la demande est vraiment présente, le public demande des animations à cette période-là.

Mr Carceller : Peut-être que le public ne sera pas présent à 100% mais il faut tester, c'est une très bonne initiative.

Vote du rapport n° 7 :

Voté à l'unanimité

Questions diverses :

- Présentation du bilan de mi- saison par la directrice

